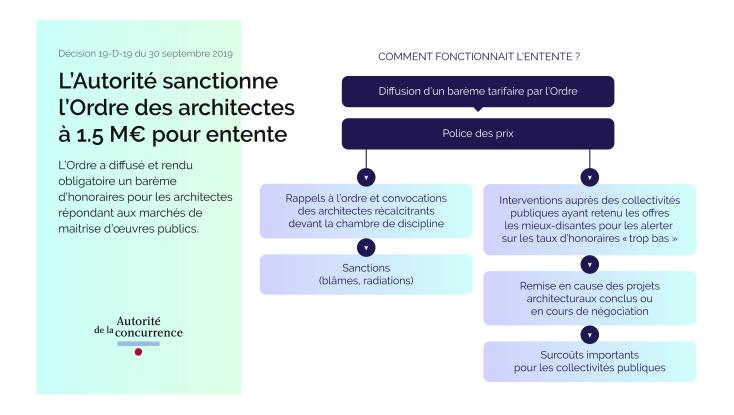
L'Autorité sanctionne l'Ordre des architectes

Publié le 30 septembre 2019

L'Autorité de la concurrence sanctionne l'Ordre des architectes à 1.5 M€ pour entente.

L'infographie explique comment l'Ordre a diffusé et rendu obligatoire un barème d'honoraires pour les architectes répondant aux marchés de maitrise d'œuvres publics.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité de la concurrence sanctionne l'Ordre des architectes pour entente

Lire le communiqué